

# Chant et solfège font rythmer musique et enfants dyslexiques

ENSEIGNEMENT Le projet vient de recevoir un prix de l'Institut d'innovation politique

► Avec l'essor des neurosciences, les bienfaits de la musique sur les apprentissages s'affirment, mais ne sont pas assez pris en compte.  
► L'École à rayonnement musical d'Uccle place depuis 2015 la musique au centre de son enseignement.  
► Parmi ses élèves, des enfants dyslexiques.

**E**ven, dans un-doux-trois ! Sous la baguette de Gwendolyn Spies, chanteuse lyrique et professeur de musique, tous les élèves de primaire de l'école communale du Centre se lèvent, en chœur. Remplissant le gymnase de l'école, les uns chantant, tandis que Martine, six ans, joue le tempo au piano. Pas une antenne dans cet orchestre qui rassemble, toutes les deux semaines, les six classes primaires de l'établissement.

« La musique en programme : c'est l'ADN de notre école, explique son directeur, Dominique Verlinden. Depuis trois ans, nous avons augmenté le volume horaire de trois périodes pour y incorporer l'apprentissage de la musique. » Un cours de chant, du solfège, de la rythmique et l'orchestre bimensuel, mais pas seulement. La musique fait également partie des cours traditionnels. Ce projet vient de recevoir un prix de l'Institut d'innovation politique, une ASBL européenne qui récompense les initiatives originales en termes d'éducation dans les pays membres.

« La musique fait du bien, à tout le monde », résume Dominique Verlinden. Chantier sensible, s'entend, surtout à un moment donné et s'inscrit dans une activité collective change totalement le rapport des enfants à l'apprentissage. Des enfants qui peuvent ainsi rayonner différemment que dans un cours de mathématiques. En termes d'estime de soi, c'est fondamental. Et ce ne parle même pas de l'apprentissage de la lecture... »

Depuis l'intégration de la musique à tous les niveaux, Annick Lambert, institutrice depuis 2009 dans l'établissement, s'est particulièrement investie dans le projet : « La musique que nous pratiquons à l'école aide beaucoup les enfants qui ont des difficultés, explique-t-elle. En classe de musique, comme dans

## OUTIL

**Un livre pour mieux comprendre**

La spécialiste mondiale en neuro-cognition de la musique, Isabelle Peretz, fait paraître « Apprendre la musique - nouvelles des neurosciences ». Cette Bruxelloise d'origine est aujourd'hui titulaire de la chaire de recherche du Canada en neurosciences de la musique. Dans un chapitre consacré à la lecture, elle insiste sur l'aspect rythmique de la musique pour les enfants dyslexiques. « L'aspect majeur qu'il ne faut pas oublier dans toute cette histoire, c'est que la musique est d'abord un plaisir », ponctue-t-elle.

M.T.H.

les cours traditionnels, on fait syllabier les enfants sur des jeux de rythme. Les faire taper dans leurs mains, décrire un mot en chantant, aide les élèves à apprendre à lire et permet cet apprentissage sous plusieurs angles. »

## En rythme avec la logopédie

Parmi les 22 élèves de sa classe : des enfants dyslexiques. « La dyslexie est un syndrome et non une maladie, explique Ingrid Hoornhorst, logopède et chercheuse participant à un projet européen Drammus qui invite les enseignants à intégrer davantage la musique dans leur classe (voir encadré). Il s'agit d'un ensemble de symptômes : des difficultés en lecture et en orthographe, à jouer avec les syllabes et les phonèmes, à se repérer dans le temps, se synchroniser sur une pulsation... » Ce trouble de la lecture, de l'identification des mots écrits et de leur compréhension, qui ne s'explique pas par un retard mental, un trouble neurologique ou psychologique ou une carence sociale ou pédagogique, touche à 10 % de la population.

Depuis le développement des neurosciences, les recherches convergent : la musique a des conséquences extrêmement positives sur le cerveau des apprenants et particulièrement sur celui des dyslexiques. C'est le constat fait par Danièle Schön, neuropsychologue et directrice de recherche à l'Institut de neurosciences à l'Université d'Aix-Marseille. En 2015, il co-publie les résultats d'une étude d'ampleur sur des enfants de 8 à

11 ans ayant une dyslexie phonologique. Pendant deux ans, des cours de rythmique, de mouvements du corps et de chant ont été ajoutés à leur scolarité habituelle. Au terme de l'étude, les chercheurs leur ont demandé de lire un texte et ont constaté que 60 % des enfants s'étaient améliorés en lecture. « Musique et langage partagent des fonctions importantes, explique le chercheur. Les deux demandent un cerveau de se synchroniser, d'anticiper, de développer une certaine attention et une écoute. La pratique de la gymnastique, ludique, collective, stimule celle de la seconde. »

« Dans le cerveau, des oscillateurs cérébraux jouent un rôle dans le découpage de la parole en syllabes et en phonèmes, renchérit Ingrid Hoornhorst. Chez les personnes dyslexiques, ce découpage n'est pas optimal, finit d'une bonne synchronisation. D'où la nécessité d'activités qui permettraient d'améliorer la synchronisation cérébrale. »

Des résultats certes confirmés par la recherche fondamentale, mais qui ne se concrétisent pas assez dans les écoles selon les chercheurs. « Nous sommes convaincus des bienfaits de la pratique musicale, en particulier chez les enfants dyslexiques, observe Danièle Schön. La prochaine étape de la recherche est de mieux adapter les nuances individuelles de ce trouble... Mais entre-temps, il faut rappeler aux pédagogues la nécessité d'intégrer davantage la musique dans les écoles. »

MARIE THIEFFRY

## ERASMUS

### Des solutions s'esquissent

Avec l'école communale de Chibès et le groupe scolaire Saint-Michel à Tournai, l'école communale du Centre d'Uccle fait partie des sept écoles observées dans le cadre du projet Erasmus+ « Art et apprentissage ». Lancé en 2016, le projet vise à promouvoir la musique dans les écoles en formant les enseignants aux bénéfices de la musique sur les apprentissages tout en leur proposant des activités musicales adaptées au contexte de leur classe. « Les objectifs de notre étude sont multiples, explique la logopède Ingrid Hoornhorst. Nous avons trois ans pour convaincre les enseignants d'intégrer davantage la musique dans leur classe afin d'évaluer l'impact de la musique sur les apprentissages, mettre en œuvre des dispositifs musicaux adaptés pour les enfants « dys » et promouvoir les activités musicales dans les écoles. »

Dans l'établissement ucclois, la recherche est coordonnée par l'ASBL Educ'Art. Sur le terrain, Manon Couvignou, doctorante en psychologie, suit les élèves de la classe d'Annick Lambert (voir ci-contre). « Des enfants ayant des compétences musicales précoces pourraient développer certains mécanismes linguistiques liés à la lecture, avance-t-elle. Étudier les liens de cause à effet entre les deux permettrait d'identifier de nouveaux marqueurs précoces de la dyslexie et donc d'invoquer un traitement en amont, comme la pré-alphabétisation. » Les premières observations sont prometteuses : une relation existe entre compétences musicale et linguistique, mais les résultats définitifs ne seront connus qu'à la fin de l'étude sur le long terme, début 2020.

M.T.H.